

SOCIETE DE CHASSE LA GRIVE DE PERNAND-VERGELESSES

SAISON 2018-2019

Chasse en plaine : vigne et friche

Ouverture le 30 septembre 2018 à 8 heures – Fermeture le 28 février 2019

Jour de chasse : les jeudis, dimanches et jours fériés

+ les samedis 13 et 20 octobre 2018.

Chasse au bois :

Ouverture le 14 octobre 2018 – Fermeture le 28 février 2019

Jour de chasse : le dimanche en battue

Exceptionnellement, une battue peut avoir lieu un samedi ou un jour férié.

Dans tous les cas des panneaux « Prudence chasse en cours » sont disposés sur les voies d'accès au territoire de chasse.

La chasse à la bécasse est autorisée les lundis au Bois de Noël, en Volgeant et Charmois et les Combes.

Promeneurs pour un bon partage de la forêt, vous pouvez vous renseigner au 06.79.92.04.35

Le Président Jean-Louis GLANTENET